

Délibération du Conseil municipal du 11 avril 2023

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 077-217702570-20230411-26_2023-DE



Date de convocation : L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Maxence GILLE, Maire.

04/04/2023

En exercice : 27
Présents : 18
Votants : 22

Présents : : M. Maxence GILLE - Mme Karine ROUSSET – M. Daniel SEVILLANO – Mme Catherine BEGUIN – Mme Nathalie COUILLARD – M. Romain SEVILLANO – Mme Christelle REMERE – M. Laurent COURTIAT – Mme Jeannine TURLURE – M. Nicolas LAVALLEE – Mme Sylvie FOUGERAY – M. Sébastien COSTARD – M. Georges BACCON – M. Jean-Paul BORIE – Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLOU – M. Fabrice DELARGILLIERE – Mme Brigitte DA SILVA – M. Jean-Michel LEMSEN.

Pouvoirs : M. Jacques TOUPRY à Daniel SEVILLANO – Mme Auziria MENDES à Georges BACCON – Mme Ndeye DIA BRANDONE à Maxence GILLE – M. Cyril DEBOOSERE à Romain SEVILLANO.

Absents excusés : M. Pierre COURTIER - M. Olivier GANDAR - Mme Rafea LAOUADI – Mme Mélanie GENTILS – Mme Clarisse NOEL.

Christelle REMERE a été élue secrétaire de séance.

N° de délibération : 26-2023

Objet : **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022**

Le Conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022,

- Décide, d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat de fonctionnement

A. Résultat de l'exercice	- 22 925,92 €
B. Résultats antérieurs reportés	+ 195 731,76 €
C. Résultat à affecter	+ 172 805,84 €

Solde d'exécution de la section d'investissement

D. Solde d'exécution cumulé d'investissement	+ 84 097,17 €
E. Solde des restes à réaliser d'investissement	- 8 797,08 €

Excédent de financement

F = D + E + 75 300,09 €

Report en investissement R 001 : 75 300,09 €

Report en fonctionnement R 002 : 172 805,84 €

Déficit reporté D 002 : 0,00 €

Le Conseil municipal, à la majorité des voix (18 pour et 4 contre),

- Approuve la reprise du résultat de l'exercice 2022 du compte administratif, telle que présentée.

Fait à Lizy sur Ourcq, le 11 avril 2023.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

Le Maire,

Maxence GILLE



Le secrétaire de séance,

Christelle RENÈRE

